



Préfecture
Direction de la Citoyenneté
Bureau des Procédures Environnementales

Chartres, le - 9 OCT. 2019

mel : pref-environnement@eure-et-loir.gouv.fr

Monsieur,

Conformément à la directive européenne 2010/75/UE relative aux émissions industrielles, vous avez transmis, de façon dématérialisée, votre dossier de réexamen pour l'élevage IED au nom de :

S.A. ELEVAGE DE SAINT CHERON DES CHAMPS
Élevage IED, Code S3IC : 0528.00276
SIRET : 383 449 423 00010
Chemin Départemental 26
TREMENON
SAINT CHERON DES CHAMPS
28170 TREMBLAY LES VILLAGES

L'instruction technique a été finalisée le 3 octobre 2019 par les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Eure-et-Loir.

Il est pris acte des engagements que vous avez pris dans ce dossier et qui pourront vous être opposés, par la suite, lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Votre dossier est déclaré conforme.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

**LA PRÉFÈTE, Pour La Préfète,
La Chef de bureau,**

Elisabeth GUIBERT

S.A. ELEVAGE DE SAINT CHERON DES CHAMPS
Chemin Départemental 26
TREMENON
SAINT CHERON DES CHAMPS
28170 TREMBLAY LES VILLAGES

copie : DDCSPP - SEN

Place de la République – CS 80537 - 28019 Chartres Cedex – Standard : 02 37 27 72 00
Horaires d'ouverture de la préfecture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h00-12h30 / 14h00-16h30 (le vendredi : 16h00)

Pour les modalités de délivrance de titres, consulter www.eure-et-loir.gouv.fr, rubrique "Démarches administratives" 1

